

**CNW : CODE 68
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 16 AVRIL À 11 H 30**

Présentation de l'Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale

325 000 \$ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR CINQ ANS DANS L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Longueuil, le 16 avril 2010 – Monsieur Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé et adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard a annoncé aujourd'hui une aide financière gouvernementale de 325 000 \$ sur cinq ans dans le cadre de l'Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale sur le territoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil.

Il s'agit de la première entente du genre à faire l'objet d'une annonce dans la région métropolitaine de Montréal. La CRÉ de Longueuil assumera la coordination du comité de gestion chargé de mettre en œuvre cette entente qui aidera, entre autres, les entreprises d'économie sociale à développer leurs connaissances et leurs compétences, à favoriser l'accès à des ressources techniques et financières et à assurer la concertation et la mise en réseau.

« Nous sommes heureux d'appuyer cette initiative qui valorise l'entrepreneuriat collectif tout en misant sur une complémentarité des offres de service des différents partenaires de l'agglomération de Longueuil », a indiqué le député Jean-Paul Diamond.

Les entreprises d'économie sociale, qui ont la double mission de participer à la fois au développement économique et social des collectivités, offrent d'intéressantes occasions d'emploi pour des personnes éloignées du marché du travail. Aussi, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, par le biais d'Emploi-Québec Montérégie, participe activement à cette initiative.

L'aide gouvernementale accordée se répartit comme suit : 50 000 \$ par année pendant cinq ans du Fonds de développement de la métropole (MAMROT) et 25 000 \$ par année pendant trois ans d'Emploi-Québec Montérégie.

Cette entente découle de l'une des principales mesures du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif, rendu public en novembre 2008, qui réserve une somme de 5,25 millions \$ sur cinq ans pour la conclusion d'ententes spécifiques en économie sociale avec les conférences régionales des élus.

Sources :
Marc H. Plante
Attaché politique
Responsable du Bureau du
Député de Maskinongé et
Adjoint parlementaire au
Ministre des Affaires
Municipales, des Régions et
de l'Occupation du Territoire
(819) 228-9722 (418) 644-
0617

Alexandre Boucher
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi et de la
Solidarité sociale
418 643-4810